

Câble A - Téléval

Créteil • Limeil-Brevannes • Valenton • Villeneuve-Saint-Georges

26 septembre - 28 octobre 2016
Communiqué de presse

Lancement de la concertation !

Le « Câble A Téléval », premier téléphérique d'Île-de-France, sera présenté en concertation du 26 septembre au 28 octobre 2016. Le STIF et ses partenaires, la Région Île-de-France et le Département du Val-de-Marne, invitent les personnes intéressées à participer à la concertation sur ce projet.

Le premier téléphérique d'Île-de-France

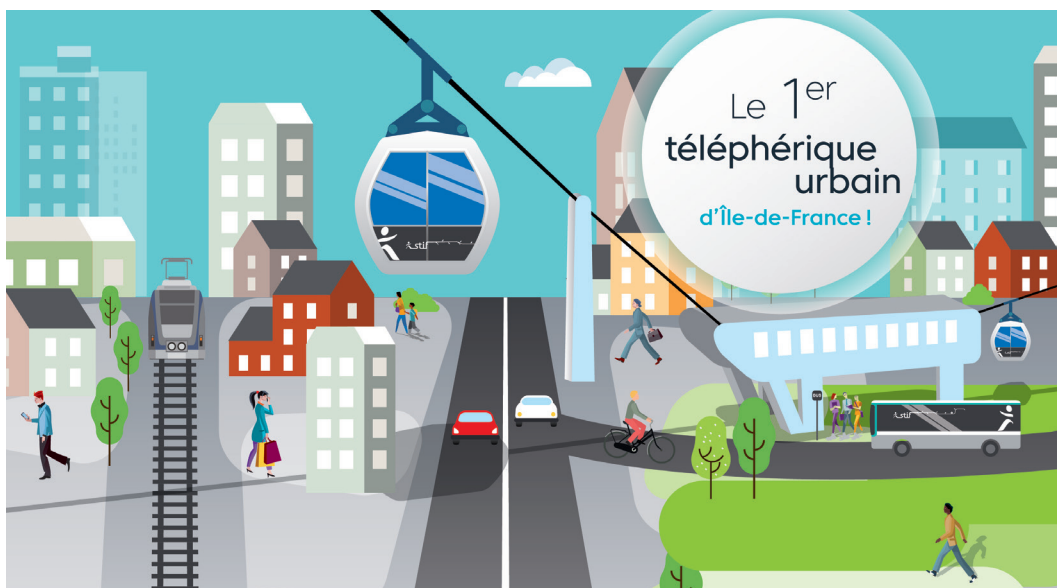
Le projet prévoit de relier Créteil à Villeneuve-Saint-Georges via Limeil-Brevannes et Valenton. Ce secteur du Val-de-Marne est aujourd'hui fragmenté par d'importantes coupures urbaines (RN 406, ligne TGV, plateforme de trains FRET). Le Câble A Téléval, contribuera à **relier ce territoire au cœur du département**, à ses grands équipements (université, hôpitaux, etc.) ainsi qu'au reste de la région Île-de-France.

Il permettra notamment de relier ces communes densément peuplées au terminus de la ligne 8 du métro, au bus 393 et à l'ensemble des lignes de bus en correspondance avec les futures stations.

Ce **moyen de transport innovant** permettra à tous de voyager assis (10 personnes par cabine). Il sera également accessible aux personnes à mobilité réduite : fauteuil roulant, poussette, etc.

Le téléphérique urbain offrira des **déplacements rapides et réguliers**, assurant des gains de temps considérables aux voyageurs. Il faudra 17 minutes pour relier Bois Matar à Pointe du Lac. Les horaires du Câble A seront calés sur ceux du premier et du dernier métro, avec moins de 30 secondes entre deux cabines.

Parmi les 5 stations du futur téléphérique, certaines présentent des **variantes d'implantation soumises à l'avis du public**. Retrouvez plus de détails sur le site du projet www.cable-a-televal.fr.



Comment participez à la concertation ?

La concertation est un moment privilégié d'information et de dialogue, elle a pour but de présenter le projet et de recueillir les avis et remarques du public.

Quatre possibilités pour s'informer et s'exprimer du 26 septembre au 28 octobre :

- ▶ Donner son avis en ligne sur www.cable-a-televall.fr.
- ▶ Remplir et poster sans affranchir le coupon-réponse attaché au dépliant du projet
- ▶ Déposer son avis dans l'une des urnes disposées dans les mairies de Créteil, Valenton, Limeil-Brevannes et Villeneuve-Saint-Georges.
- ▶ Participer aux rencontres :
 - 2 réunions publiques
 - **Limeil-Brevannes**, jeudi 13 octobre à 19h, salle de la Boîte à clous, 3 rue Emile Zola
 - **Villeneuve-Saint-Georges**, jeudi 20 octobre à 19h, collège Pierre Brossolette, 38 avenue du président John Fitzgerald Kennedy [lieu en attente de confirmation]
 - 5 rencontres de proximité
 - **Station Pointe du Lac** (métro 8 et bus 393) : jeudi 29 septembre, de 17h à 19h30
 - **Quartier Bois Matar** : mardi 4 octobre, de 16h30 à 19h
 - **Quartier Temps Durables** : jeudi 6 octobre, de 16h30 à 19h
 - **Marché de Valenton** : dimanche 9 octobre, de 10h à 12h
 - **Quartier Emile Zola** : mardi 11 octobre, de 16h30 à 19h



www.cable-a-televall.fr



/CableATelevall